



11 octobre 2018

« Art en partage – projets participatifs »

Le dispositif est pérennisé et élargi

Lancé en 2016 par le canton du Valais avec le soutien initial de Pro Helvetia, le dispositif « Art en partage – projets participatifs » est pérennisé. Elaboré avec succès dans le but de favoriser la rencontre des artistes avec la population à travers des démarches participatives, il se diversifie et s'adjoint une déclinaison intitulée « projets culturels pour un canton bilingue ». Un appel à projets est lancé cet automne.

Art en partage – projets participatifs

Encourager des projets artistiques de taille et de nature diverses qui, à l'échelle d'une localité, d'une région ou d'un groupe de personnes, déboucheront sur une production artistique associant des créateurs professionnels et les membres du groupe partenaire, des médiateurs culturels pouvant faciliter le développement des projets : tels sont les ingrédients principaux du dispositif de soutien original mis en place début 2016. Les projets se caractérisent par un processus de création partagée et d'interaction entre des artistes professionnels et la société civile.

Le programme « Art en partage » pérennisé

Novateur et attendu, le projet a rencontré un fort succès. Fin 2017, pas moins de dix-sept projets étaient retenus et soutenus dans tout le canton. Fort de l'engouement social et du succès rencontrés, le projet a pu être pérennisé, et augmenté. Ainsi, « Art en partage » est désormais un dispositif permanent du Service de la culture.

... et augmenté

Un deuxième volet du dispositif est proposé depuis cet automne. Intitulé « projets culturels pour un canton bilingue », il a pour objectif de promouvoir le bilinguisme dans les échanges culturels à l'intérieur du canton. Il concerne des projets innovants qui impliquent conjointement des créateurs ou acteurs culturels de langue allemande et française ; qui encouragent la rencontre des ressortissants des deux parties linguistiques du canton dans le cadre d'une activité culturelle commune ; qui favorisent l'accès du public valaisan à des productions artistiques et culturelles réalisées dans l'autre langue. Ce nouveau volet du dispositif est rendu possible grâce au soutien de l'Office fédéral de la culture dans le cadre de la convention-programme « Promotion du bilinguisme à l'intérieur du canton ». Il est mis sur pied pour une première phase pilote de deux ans qui permettra de soutenir des projets en 2019 et 2020. Il est géré par le Service de la culture, en collaboration avec le Département de l'économie et de la formation.

A vos dossiers !

Les dossiers de candidature sont à déposer jusqu'au 15 janvier 2019. Le soutien pourra s'élever jusqu'à 20'000 francs pour les projets « Art en partage » et jusqu'à 10'000 francs pour les « projets culturels pour un canton bilingue ». La sélection des projets soutenus sera effectuée par une commission d'experts.



Personnes de contact

Jacques Cordonier, chef du Service de la culture, 079 402 36 41

Hélène Joye-Cagnard, cheffe de la section de l'encouragement des activités culturelles,
079 738 22 86

Infos médias et illustrations disponibles sous :

<https://www.vs.ch/web/culture/infos-medias>

Toutes les informations sur « Art en Partage » :

www.vs.ch/web/culture/art-en-partage